

École Louis-Riel

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Louis-Riel définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite
Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité
Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires
Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM et de notre école sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE) qui représente la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade 2021-2022 est de 13% et est l'équivalent du rang décile 9 .

L'indice du seuil de faible revenu (SFR) qui représente la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu 2021-2022 est de 26% et correspond au rang décile 9 .

Nous n'avons pas de données concernant le type de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant et cela constitue une zone de vulnérabilité puisque nous ne sommes pas en mesure de bien cibler les besoins des parents et le niveau d'aide à apporter.

Les partenaires de la communauté qui travaillent en collaboration avec l'équipe école sont: le SPVM, le YMCA (programme alternative à la suspension scolaire), Perspective jeunesse (soutien à la motivation scolaire), Fusion jeunesse (projet de robotique en parascolaire), La maison Jean Lapointe (prévention des dépendances), Je passe Partout (aide aux devoirs et midi techno), PITREM (soutien à l'action bénévole), Cap campus (guide et aide les élèves à explorer les domaines d'études offerts et leurs proposent différentes expériences).

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Louis-Riel c'est 1450 élèves, 90 enseignants (incluant des orthopédagogues et des enseignants ressources) , 4 éducateurs spécialisés, 3 psychoéducateurs dont 2 à temps plein, 1 conseillère pédagogique, 1 conseillère en orientation, 4 techniciens en travaux pratiques et plusieurs autres personnels de soutien et d'entretien physique.

Les forces

Le taux de réussite en français écriture sec 5 est de 84,8%.

Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves est relativement faible: sec 1: 4,4% sec 2: 5% sec 3: 5,1% sec 4: 5,7% sec 5: 6,5%.

En 2022, seulement 9% des élèves ont un taux d'absentéisme de plus de 10%

Les vulnérabilités

Le taux de réussite aux épreuves uniques en 4e et en 5e secondaire pour l'année scolaire 2021 est de 73% pour les sciences de sec 4 (volet théorique) , 59,3% pour mathématiques CST (compétences raisonner). Ce résultat correspond à une diminution de 20% par rapport aux années antérieures.

La langue maternelle de nos élèves est partagée entre le français (39%) et l'arabe (32%).

En 2021-2022, le taux de réussite générale en français lecture était de 80% et de 74% en écriture. Cependant, malgré ce bon taux de réussite , le taux d'élèves vulnérables (résultat entre 0 et 69%) est préoccupant. En français lecture, il était de 31% en sec 1, 54% en sec 2, 49% en sec 3, 42% en sec 4 et de 45% en sec 5. En écriture, ce taux était de 46% en sec 1, 66% en sec 2, 49% en sec 3, 51% en sec 4 et 54% en sec 5.

Par ailleurs, 29% de nos élèves ont un plan d'intervention (397 élèves) et ils sont répartis de la façon suivante : 85 en sec 1, 97 en sec 2, 101 en sec 3, 72 sec 4, et 38 en sec 5 .

Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages qui sont intégrés en classe régulière est de 132, ce qui représente 56% des élèves EHDA de notre établissement.

En 2019-2020, le taux d'élèves qui ont quitté notre établissement sans diplôme était de 10%. En 2021-2022, pour nos 263 élèves de sec 4 , 23 % des élèves avaient une ou deux règles de sanction manquantes en sec 4 tandis que 21% des élèves avaient trois (3) règles de sanctions manquantes. Pour 43 de ces élèves, la mathématiques était l'une des matières pour laquelle les unités n'avaient pas été complétées en raison d'un échec. Tandis que le français représentaient la règle de sanction manquante pour 41 de nos élèves finissants.

L'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été effectué en collaboration avec l'équipe enseignante, et ce, pour l'ensemble de la démarche et avec l'équipe des services complémentaires pour le contexte (environnement interne, externe , forces et zones de vulnérabilité)

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- L'assiduité des élèves
- L'offre pédagogique de l'établissement (Programme scientifique Galillée / Aéro, Programme d'éducation intermédiaire (PEI) / classes d'accueil/ classes d'adaptation scolaire)
- Les pratiques éducatives
- La stabilité du personnel
- L'équipement technologique
- L'offre des services complémentaires (psychoéducation, conseiller en orientation, technicien en éducation spécialisé)
- Le service d'aide à l'élève.
- Les caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La langue maternelle des élèves.
- Le % d'élèves handicapé(H) ou en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (DAA) qui sont intégrés.
- Le degré de motivation des élèves.
- L'offre de service en adaptation scolaire.
- La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante.
- Le type de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant.
- Le service d'aide à l'apprentissage.
- Diminuer le manque de concertation entre les membres de l'équipe enseignants et des services complémentaires.
- L'accompagnement des nouveaux arrivants intégrés en classe régulière.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Enjeu #1 La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le taux de réussite en lecture chez nos élèves de la première à la cinquième secondaire.

(Taux en juin 2022 :

1re secondaire : 85%,

2e secondaire : 66%,

3e secondaire : 73%,

4e secondaire: 66%,

5e secondaire: 88%) d'ici le 30 juin 2027

Enjeu : Enjeu #2 La réussite des élèves en mathématiques

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter le taux de réussite de la compétence raisonner chez nos élèves de la première à la cinquième secondaire.

(Taux en juin 2022 :

1re à 3e secondaire : 61%,

4e et 5e secondaire CST : 45%,

4e et 5e secondaire : 59%) d'ici le 30 juin 2027

Enjeu : Enjeu #3 La diplomation et la qualification des élèves

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves n'ayant aucune règle de sanction manquante en 5e secondaire d'ici le 30 juin 2027